

CAILBAULT née GARDELLE Alice, Berthe matricule 31738 à Auschwitz



Alice, Berthe Gardelle est née le 1er avril 1905 ou 1906 à Javrezac en Charente (16). Fille de Jules Gardelle, Charentais, employé chez Renault à Boulogne-Billancourt dans la Seine (75) et de Marie Chasseuil. En 1917, cette dernière, effrayée par la « grosse Bertha » (canon allemand qui bombardait Paris) part se réfugier avec ses quatre enfants à Javrezac en Charente. Alice fréquente l'école libre. Ses études terminées, elle travaille avec sa mère et ses deux soeurs dans la petite entreprise de tri-

cot artisanal qu'a montée sa maman. Le 17 avril 1926 à Boulogne-Billancourt, elle épouse Louis Cailbault né le 25 mars 1903 à Richemond en Charente. Ils sont respectivement âgés de 21 ans et 23 ans. De leur union naît, le 21 août de la même année, une fille Andrée. En 1936, le couple retourne dans son département d'origine. Ils s'installent sur la ferme familiale à Saint-Laurent-de-Cognac, à 5km de la ville de Cognac. Alice ne travaille pas à la ferme car elle est tricoteuse, d'abord pour des magasins, puis pour une clientèle de particuliers. En 1940, Louis est fait prisonnier de guerre à Dunkerque, et il est envoyé dans un Stalag en Allemagne. Sa femme, durant cette période le remplace sur l'exploitation. En juillet 1942, Margot Vallina, demande à Alice d'héberger ponctuellement des résistants. Le 12 août 1942, en pleine nuit, une quarantaine d'Allemands encerclent la ferme, et lors de leur fouille, ils ne trouvent personne d'autre que la famille Cailbault. Néanmoins, Alice et sa fille Andrée, âgée de dix-huit ans, sont arrêtées et emmenées à la Kommandantur de Cognac. Andrée sera relâchée dans la matinée. Alice est conduite le jour même au Fort du Hâ à Bordeaux, elle est présumée coupable d'avoir des relations avec des communistes arrêtés le 28 juillet 1942 dans la région. L'un d'eux l'a dénoncée, ce qui explique son arrestation à la mi-août 1942, à son domicile à la Boujetterie à Saint-Laurent-de-Cognac (Charente). Les personnes impliquées dans cette même affaire sont Marguerite Vallina (matricule 31732 à Auschwitz), et Alexandre Pateau (fusillé tout comme Lucien Vallina) et son épouse Yvonne (matricule 31728 à Auschwitz) résidents à Saint-André-de-Cognac. Alice Cailbault est internée au Fort du Hâ de mi-août 1942 jusqu'au16 septembre 1942. Elle est ensuite conduite au fort de Romainville, près de Paris où elle est enregistrée sous le numéro 961. De son internement, nous avons deux témoignages. Tout d'abord, celui de Lemasson Marcelle résidant rue Pont-Amillon à Saintes en Charente-Maritime (17) et celui de Drapon Justine résidant 15 rue Frédéric Mestreau à Saintes également. Toutes les deux attestent avoir été internées avec Alice Cailbault en décembre 1942 au fort de Romainville. Alice reste à Romainville jusqu'au 22 ou 23 janvier 1943, puis elle part au camp de Compiègne-Royallieu pour être déportée le 24 vers le camp de concentration polonais d'Auschwitz par le convoi des « 31000 ». C'est le seul convoi de femmes non-juives à être envoyé à Auschwitz. En compagnie de Marie-Claude Vaillant-Couturier et de Charlotte Delbo, ces femmes entrent dans le camp en chantant La Marseillaise. Elle y devient le matricule 31738. Après deux semaines de quarantaine, elle est assignée au block 26. Atteinte vraisemblablement d'oédème aigü aux jambes, elle est admise au Revier, hôpital du camp. Elle y décède de dysenterie aigüe le 8 mars 1943. La demande d'attribution de titre de déportée politique est faite par sa fille Andrée Cailbault épouse Cohen et mère de 5 enfants en 1958, résidant n°100 cité de Basseau à Angoulême, en Charente. Elle souhaite obtenir la carte de déportée de sa mère afin d'avoir le droit à la perte de biens. Louis Cailbault se remarie après la guerre et réside à Sauveterre de Guyenne en Gironde. Archives contenant une photo prise au camp de concentration d'Auschwitz.

> Sabrina Ribeiro, enseignante, MFR La Péruse (Charente)

Sources: SHD-Caen 21P 432 499, *Livre-Mémorial* FMD, Ed. Thérésias 2004; http://www.memoirevive.org/?s=ber-the+sabourault

